

MEURTHE-ET-MOSELLE

MOREY-BELLEAU

TRAVAUX D'URGENCE ET DE CONSOLIDATION DU BRAS DE TRANSEPT NORD
RESTAURATION DES FAÇADES ET COUVERTURES DE LA NEF ET DU TRANSEPT

ÉGLISE SAINT-PIERRE / SAINT-PAUL

COMMUNE DE MOREY - BELLEAU



DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

RAPPORT DE PRESENTATION

JUILLET 2019

19, rue Montesquieu - 54000 Nancy
Tél : 03 83 20 71 87
atelier@andrepatrimoine.fr
Sarl au capital de 10 000 €
Siret : 511 445 587 00039
Code APE : 7111Z

 atelier
grégoire
andré
architecture
& patrimoine

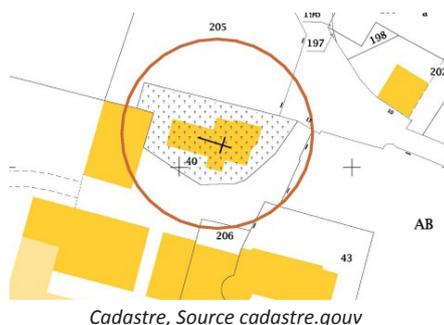
SOMMAIRE

1 - PRÉSENTATION	06
1 - Situation.....	06
2 - Protection	06
3 - Chronologie Historique.....	07
4 - Derniers travaux.....	07
5 - Description.....	08
a - Élévations extérieures	08
b - L'espace intérieur	12
c - Le mobilier.....	13
2 - ÉTAT SANITAIRE	14
1 - Désordres structurels	14
2 - Désordres provoqués par l'eau	17
3 - Désordres dus au vieillissement.....	27
4 - Altérations de l'édifice	19
5 - Synthèse du rapport de présentation des restaurateurs et bet fondasol.....	20
a - Analyse du rapport des restaurateurs, Marie Paule Barrat et Michel Huet	20
b - Synthèse du rapport du rapport d'étude du bet Fondasol	23
3 - PROJET DE RESTAURATION	32
1 - Présentation des travaux et du parti d'intervention	24
2- Programme de travaux	27
a- LOT N°01 MAÇONNERIE PIERRE DE TAILLE	27
b- LOT N°02 CHARPENTE COUVERTURE	29
c- LOT N°03 SUIVI ARCHÉOLOGIQUE	30
4 - ANNEXES	31
1 - Synthèse historique.....	31

2 - Analyse de documents de datation de Slotta	31
1 - La tour-clocher	31
2 - Chœur	31
3 - Bras de transept Nord ou chapelle Nord	31
4 - Bras de transept Sud.....	32
5 - Nef	33
3 - Rapport des restaurateurs :	34
5- SOURCES BIBLIOGRAPHIE.....	44

1 - PRÉSENTATION

1 - Situation



Cadastre, Source cadastre.govv

Le village de Morey se trouve sur le versant oriental du Grand Couronné, sur la rive gauche de la rivière « la Natagne » affluent de la Moselle.

L'église Saint Pierre et Saint Paul se dresse à flanc de coteau sur une étroite terrasse entourée du cimetière du village. L'église est située dans l'ancienne enceinte castrale avec le portail d'entrée monumental du château datant du XVIIème.

2 - Protection

L'édifice est classé au titre des Monuments Historiques par arrêté du 18 juin 1930.

Liste du mobilier repéré par le service de l'Inventaire :

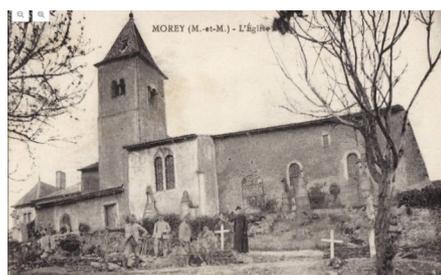
- Clef de voûte du chœur
- Niche (lavabo) dans le chœur, mur sud
- Fonts baptismaux, mur ouest de la nef
- Confessionnal, mur ouest
- Chaire à prêcher, mur nord de la nef
- Bénitier, mur ouest de la nef
- Maître-autel du chœur
- Inscription du Christ et mariale, bras de transept nord, près de la baie
- Fresque avec l'ange du chœur
- Peintures murales
- Statue de la Vierge dans la niche du chœur
- Bancs de la nef
- Reliquaire dans la sacristie
- Plaque commémorative sur le pilier du croisillon sud sur laquelle est écrit: « Cette église a été restaurée et dotée d'une petite sonnerie de 3 cloches en 1866 par la générosité de la plupart des familles de Morey et la libéralité de plusieurs étrangers. »
- Plaque de fondation de messes sur le pilier dans le croisillon nord portant cette inscription : « Notre-Dame M-B-Leboeuf d'Arry, veuve d'Arance de Navarro, a fondé à perpétuité dans cette église, cinq messes hautes qui seront célébrées chaque année aux époques ci-après : les 15 mars, 29 juin, 10 août, 16 août et 3 septembre. Morey, le 10 août 1818. »
- Pierre tombale de la famille des seigneurs de Morey, scellée dans le mur ouest du bras de transept nord avec cette inscription : « Requiescant in pace. Jean Joly de Morey. Chevalier, conseiller au conseil souverain d'Alsace ambassadeur de Louis XIV, pres l'Empereur d'Allemagne. 1669-1736 – Noble Dame Marguerite Bazelaire 1768 – Jean Charles Joly de Morey. Chevalier, Seigneur de Morey, Moncel et Dibling. Conseiller à la cour souveraine de Lorraine et Barrois. 1703-1767 – Joseph Joly de Morey de l'Estang. Prêtre, chevalier, conseiller clerc au parlement de Metz. 1705-1755 – François Louis de Humbert – Maréchal de Camp – Chevalier de St Louis. 1725-1796 – Antoinette Marie Amélie Brassel Joly de Morey – Intendant militaire de la garde impériale. Officier de la



Planscadastre 1830, Source Archives Départementales



Détail du plan de cadastre 1830, Source Archives Départementales



Carte Postale du début du XX^e siècle , Site Delcampe



Vue de l'église en 1965 , photo service de l'inventaire

légion d'honneur. 1er mars 1814. 1er septembre 1877 »



Vue de la nef vers la façade Ouest , photo Atelier Grégoire André

3 - Chronologie Historique

XII°-XIII° - Fondation de l'église romane comprenant le chœur et la tour-clocher

XV°-XVI° - Graves détériorations de l'église lors des différents conflits sur le territoire

Fin XVI°-début XVII° Agrandissement de l'église par l'édification d'un transept et de deux chapelles, chacune dans un bras de transept

Reconstruction des parties supérieures et du couvrement du chœur

Fin XVII°- début XVIII° -Élargissement des baies

1723 - Cloche datée en 1723 pour la ville de Millery

1866 - Pose de trois cloches

1903 - Réfection partielle des enduits des murs avec rebouchage des fissures, reconstruction d'un mur de soutènement et réparation de la couverture et de la charpente

1923 - Des travaux de réparations de vitraux sont réalisés par le maître verrier J. BENOÎT installé 37 rue de l'Hermine à Nancy

1930 - Édifice classé au titre des Monuments Historiques

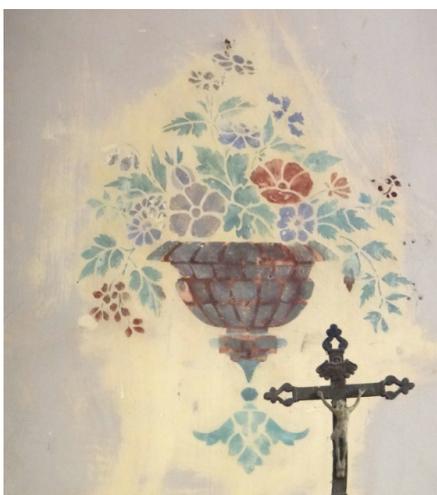
1931-1932 - Travaux de maçonnerie et de charpente couverture réalisés par l'entreprise Hory

1930-1950 - Travaux de consolidation de la tour-clocher

1960-1970 - Travaux de réfection de la couverture du chœur



Vue de la nef vers le chevet plat côté Est, photo Atelier Grégoire André



Décor peint au pochoir de la nef, photo Marie Paule Barrat

4 - Derniers travaux

Les derniers travaux concernaient semble- il la réfection des enduits intérieurs du RDC de la tour-clocher et la réfection du dallage en briques posées comme dallage ainsi que le démontage de l'ancien poêle à bois.



Vue de la nef en 1965 , photo service de l'inventaire

5 - Description

L'église Saint-Pierre et Saint-Paul est entourée d'un cimetière bordé par des murs périphériques qui délimitent son emprise.

Implantée selon l'axe Est-Ouest, elle se compose de cinq volumes distincts :

- Le chœur du XII^e-XIII^e
- La tour-clocher du XII^e-XIII^e
- Le transept du XVII^e
- La nef de la fin XVII^e-début XVIII^e • La sacristie datant probablement du XIX^e

a - Élévations extérieures

Façade Ouest

La façade Ouest est édifiée en maçonnerie de moellons. Elle est formée par un mur pignon encadré de part et d'autre par deux contreforts dans le prolongement des murs de la nef.

Au centre, la baie d'accès est surélevée par un emmarchement. Elle se compose d'un linteau cintré et d'un encadrement en pierre de taille. Dans l'axe, au-dessus est percé un oculus avec un réseau à quadrilobes également en pierre de taille.

Deux jardinières prennent place de part et d'autre de l'accès.

Par ailleurs, la façade supporte un dispositif d'éclairage peu gracieux : un mât accolé au contrefort nord et une lampe extérieure au-dessus de l'oculus.

La façade ouest de la tour-clocher est percée en partie haute par deux baies géminées avec leur linteau cintré en briques laitières. Ces derniers prennent appuis d'un côté sur un chapiteau sculpté en pierre et reposant sur une colonne ; de l'autre côté sur un architrave en pierre reposant sur un piédroit également en briques laitières.

Deux anciens conduits de cheminée sont adjoints à la façade ouest du bras sud de transept. Ce dernier repose sur un soubassement massif. Il est flanqué à son angle sud-ouest d'un contrefort en diagonale avec un glacis chantourné. Au-dessus, apparaît un chaînage d'angle en pierre de taille. Un enduit en mortier de chaux recouvre cette partie de la façade ouest ainsi qu'un mortier de ciment en partie haute.

Façade Nord

La façade Nord se compose de la nef, d'un bras de transept, de la sacristie et de la tour-clocher dont la base est englobée dans la sacristie ainsi que d'une partie du chevet. Elle est construite en maçonnerie de moellons. Il subsiste deux types d'enduit. Une partie du côté ouest de la nef, est recouverte par un enduit en mortier de chaux. Les parties restantes sont traitées en enduit à pierre vue. En partie haute est appliqué un enduit en mortier de ciment.

La nef présente une composition irrégulière et hétérogène. Elle comprend deux baies couvertes par un cintre en pierre et un vitrail. L'une à l'Est comporte une grille



Façade Ouest, 2016, photo Atelier Grégoire André



Façade Ouest, bras sud de transept, 2016, photo Atelier Grégoire André



Façades Ouest de la tour-clocher et Nord, 2016, photo Atelier Grégoire André



Façade Nord, 2016, photo Atelier Grégoire André

RAPPORT DE PRÉSENTATION DCE



Façade Est, 2016, photo Atelier Grégoire André

de défense en fer forgé. La nef présente également des petites baies bouchées avec linteau et encadrements en pierre de taille : une baie à linteau droit, une baie cintrée ainsi qu'une autre en partie supérieure avec une grille de défense en fer forgé.

La partie du transept repose sur un soubassement massif indiquant le niveau du sol à l'origine. Elle est flanquée dans les angles par deux contreforts orientés en diagonale dont l'un est inclus dans le mur de la sacristie. Elle est reperlée vers 1840-1860 par une baie avec linteau cintré et encadrement en pierre de taille. Cette baie est fermée par un remplage en pierre recevant le vitrail. En partie basse, des ex-voto sont scellés dans la maçonnerie.

La façade nord de la sacristie est percée par une baie avec linteau droit et encadrement en pierre. Elle est surélevée par 4 degrés d'emmachements. Des ex-voto sont également incrustés dans la partie basse de la maçonnerie.



Façade Est du bras de transept sud, 2016, photo Atelier Grégoire André

La tour-clocher est percée par une baie géminée avec ses deux arcs cintrés en partie hourdé. Ceux-ci s'appuient d'un côté sur un chapiteau sculpté en pierre reposant sur une colonne et de l'autre côté sur un architrave en pierre insérée dans la maçonnerie.

Façade Est

La façade Est se compose du chevet, des bras du transept, de la tour-clocher et de la sacristie.

Le chevet forme un mur pignon. Il est construit en partie basse avec une maçonnerie de pierre de taille du XIII^e siècle surmontée d'une maçonnerie de moellons du XV^e ou XVI^e siècle. Le chevet est flanqué de deux contreforts dans les angles : celui au Sud orienté en diagonale, l'autre au nord orienté à l'oblique et formant le mur de la sacristie. Il existe deux autres contreforts de dimensions plus restreintes sont adossés à la façade en décalage par rapport à l'axe central de la façade et de la baie axiale. Les parements de ces deux contreforts ont les mêmes lits de pierre que le soubassement.

La façade du chevet est percée par une baie avec un arc brisé et un encadrement en pierre de taille. Elle se compose d'un remplage avec deux lancettes trilobées et un réseau à quadrilobes. Sur le côté nord, figure un oculus eucharistique permettant au fidèle de voir les reliques du Saint-Sacrement.

En partie haute, se trouve une baie carrée dont le remplage est percé par un oculus .



Façade Sud, 2016, photo Atelier Grégoire André

Le bras sud de transept est édifié en maçonnerie de moellons. Il comporte les restes d'un enduit à mortier de chaux. Un enduit en mortier de ciment est appliqué en partie haute ainsi qu'au niveau d'une ancienne baie au centre. Le bras Sud de transept est flanqué d'un côté d'un contrefort orienté en diagonal dont la partie supérieure est chantournée et de l'autre côté d'un contrefort orienté à l'oblique intégré dans la maçonnerie. Ce contrefort témoigne de l'agrandissement du chœur par l'ajout d'une chapelle. Cette façade du bras sud se compose d'un soubassement massif et d'un chaînage d'angle en pierre de taille.

La façade Est de la sacristie est percée par une baie à linteau droit et encadrement en



Façade Est, chevet, 2016, photo Atelier Grégoire André



Façade Sud, bras sud de transept, 2016, photo Atelier Grégoire André



Façade Sud, nef, 2016, photo Atelier Grégoire André



Nef, 2016, photo Atelier Grégoire André



Bras nord de transept, 2016, photo Atelier Grégoire André

pièce probablement du XIX^e. Elle est accompagnée de grilles de défense et fermée par une menuiserie en bois peint à 4 carreaux.

La tour-clocher est percée en partie basse par une baie cintrée et en partie haute par une baie géminée avec ses deux arcs cintrés. Ces derniers prennent appuis d'une part sur un chapiteau en pierre sculptée reposant sur une colonne, d'autre part sur un architrave en pierre inséré dans la maçonnerie.

Façade Sud

La façade Sud se compose de la nef, du bras de transept sud, de la tour-clocher et du chevet.

La façade sud de la nef est percée par deux baies avec arc en plein cintre et encadrement en pierre de taille. Une baie bouchée à linteau droit et encadrement en pierre de taille est visible en partie haute. Elle conserve en partie l'enduit en mortier de chaux. La partie haute est reprise en mortier de ciment.

Le bras de transept Sud forme un mur pignon. Un enduit en mortier de chaux le recouvre. Il est flanqué de part et d'autre de deux contreforts chantournés en partie haute surmontés de chaînages d'angle en pierre de taille. Il comporte un soubassement en pierre appareillée.

Cette partie de la façade comprend une baie avec arc brisé mouluré et encadrement en pierre. Le remplage en pierre se compose de deux lancettes trilobées surmontées par des soufflets.

La façade sud du chœur est construite en partie basse par des pierres appareillées du XIII^e siècle et une maçonnerie de moellons du début du XVI^e en partie haute. Elle est flanquée à l'Est par un contrefort orienté en diagonal surmonté par un chaînage d'angle en pierre de taille. Elle est percée par une baie avec un arc en plein cintre avec encadrement en pierre qui a été refait ou agrandi à la fin du XIX^e siècle.

La façade sud de la tour-clocher est percée par une baie géminée avec un linteau droit en pierre. Ce dernier prend appui sur un chapiteau en pierre sculpté reposant sur une colonne.

Les couvertures

La nef, le chœur ainsi que les bras de transept sont recouverts par de la tuile canal de type tige de botte. Au niveau de l'égout, la couverture est posée sur une tôle en fibrociment qui renforce l'étanchéité en partie basse en raison de l'absence de système de recueil des eaux de pluies. Les façades Sud et Nord présentent des chevrons débordants sans gouttière pendante.

La couverture du clocher est en ardoises épaisses droites posées aux clous. Il est question d'une toiture à quatre pans à forte pente, chacune adjointe par un égout retroussé. Ces travaux ont dû être réalisés lors des travaux de consolidation des arases soit en 1930 ou en 1950.

b - L'espace intérieur

Les espaces et le couvrement de la nef

La nef est un volume unique sans bas-côtés. Elle n'est pas recouverte par une voûte mais par un plafond en plâtre. Le pilier, situé dans le prolongement du mur nord du chœur, à la jonction entre la nef et le transept montre par sa position que la nef a été agrandie. Elle est éclairée de chaque côté par deux baies ébrasées ainsi que par un oculus sur le mur ouest. Le sol est recouvert par un dallage en pierre disposé perpendiculairement aux façades latérales.

La partie basse des parements comportent un décor peint du XIX^e dont le soubassement est recouvert par un mortier de ciment. Ce décor de panneauage est surmonté d'une frise végétalisée. En partie haute, figurent les sculptures illustrant les stations du chemin de croix.

De part et d'autre de l'axe central se répartissent les estrades sur lesquelles reposent les bancs.



Bras sud de transept, 2016, photo Atelier Grégoire André

Les espaces et le couvrement des chapelles latérales

Les bras de transept sont recouverts par une voûte d'ogives.

Le bras de transept nord est éclairé par une baie cintrée au nord. Les ogives de la voûte et les arcs formerets en ogive reposent aux angles nord sur les chapiteaux de piliers carrés. Au sud, ils prennent appuis sur les architraves des deux piliers. Le bras nord de transept est séparé de la croisée par un arc doubleau.

Le bras de transept sud est éclairé par une baie en ogive au sud. Au-dessous se trouve une niche. Les arrêtes de la voûte et les arcs formerets en ogive reposent aux angles sud sur des culs-de-lampe moulurés. Au nord, ils s'appuient sur les architraves des piliers. Ces derniers supportent le vestige d'un arc formeret. Leur base est de forme carré, en partie supérieure les arrêtes sont chanfreinées.

Le bras nord du transept est séparé de la croisée par un arc doubleau avec arrêtes chanfreinées.

Le plafond en plâtre au-dessus de la nef se prolonge jusqu'à la croisée du transept.

Les chapelles latérales comportent chacune un autel sculpté en pierre de facture XIX^e (les parements situés derrière enduits ont été refaits lors de la pose des deux autels).



Choeur, 2016, photo Atelier Grégoire André



Ferme de la charpente de la nef, 2016, photo Atelier Grégoire André

Les espaces et le couvrement du chœur

Le chœur est surélevé de trois degrés par rapport à la nef et à la croisée du transept. Le mur Est est percé par une baie en ogive surmonté d'une baie de plus petite dimension également en ogive. A la mi-hauteur, se trouve une baie avec un linteau trilobé abritant à l'origine le Saint-Sacrement. Le mur sud est percé par une baie cintrée. Au-dessous de cette baie se trouve une niche avec un linteau trilobé comportant un lavabo.

Une voûte d'arrêtes couvre le chœur. Les ogives reposent sur les chapiteaux de colonnes adossées aux angles. La voûte est dépourvue d'arcs formerets. Un arc doubleau aux arrêtes chanfreinées sépare le transept du chœur. Il repose de chaque côté sur un chapiteau de colonnes jumelées. Celles-ci sont adossées au pilier. Ces éléments sont les derniers vestiges de l'édifice du XIII^e avant la reconstruction de la partie haute du chœur au XVI^e et XVIII^e.



Grille de clôture, 2016, photo Atelier Grégoire André



Grille de clôture, 2016, photo Atelier Grégoire André



Autel chapelle sud, 2016, photo Atelier Grégoire André



Chaire à prêcher, 2016, photo Atelier Grégoire André



Confessionnal, 2016, photo Atelier Grégoire André

Charpente de la nef, du transept et du chœur

La charpente de la nef se compose de quatre fermes à faux entrain. Les fermes ne sont pas triangulées et travaillent en poids vertical. Les chevrons prennent appuis en partie haute sur la panne faîtière et en partie basse au Nord sur la panne sablière du mur gouttereau nord. Sur le versant Sud se trouvent deux niveaux de chevrons. Les anciens chevrons s'étendent de la panne faîtière à la panne intermédiaire. Des chevrons en sapins prennent appuis sur la panne intermédiaire et la panne sablière du mur gouttereau sud. Les chevrons supportent le voligeage en planches de bois sur lesquelles viennent se poser la couverture en tuile canal de type tige de botte.

Au-dessus du bras de transept sud, la charpente se compose d'une panne faîtière portant les chevrons. Des pannes de noue de part et d'autre permettent d'en établir la jonction avec la charpente de la nef.

Il y a une discontinuité entre la charpente de la nef et celle du chœur. Au niveau du chœur, on retrouve une ferme supportant une panne faîtière sur laquelle se posent les chevrons. Une panne de noue crée la jonction avec le pan de couverture accolé à la tour-clocher.

c - Le mobilier

Grille de clôture en fonte (provenance probable de la vallée de la Saulx)

La grille en fonte sépare le chœur du transept. Elle se compose de deux parties fixes. Celles-ci prennent appuis de part et d'autre sur les colonnes adossées du chœur et possèdent chacune deux points de fixations avec la dalle de sol. Elles sont adjointes d'un vantail battant s'ouvrant vers le chœur.

Une main courante en bois surmonte la grille. Cette dernière se compose de la répétition d'un même motif.

Maître-autel habillé de plaques de marbre et deux autels des chapelles latérales en pierre massive

Maître-autel du chœur

Le maître-autel est surélevé du chœur par un degré d'autel de deux marches. Il est réalisé avec quatre types de marbre. Il se compose en trois parties : le devant de l'autel surmontée d'un gradin, flanqué de chaque côté d'un pilier.

Le devant de l'autel se compose d'une base en forme de doucine renversée. Apparaissent en relief deux pilastres de part et d'autre d'un médaillon. Celle-ci est couronnée par une frise en marbre rouge. Un tore de marbre noir permet de souligner les différents éléments horizontaux de la composition et les types de marbre.

La table d'autel est surmontée à son tour d'un gradin en marbre rouge. Une niche surplomb l'autel au centre.

Les piliers reprennent la même composition que le devant de l'autel.

Les autels des chapelles latérales

Les autels des chapelles latérales sont identiques. Ils sont posés sur une plateforme d'autel dont le revêtement en partie centrale se compose d'une alternance de carrés



Lavabo bras de transept sud, 2016, photo Atelier Grégoire André

de pierres noires et blanches. Ils se composent d'un devant d'autel surmonté d'un gradin supportant un ciborium. Ils font l'objet d'un décor sculpté en pierre.

Le devant de l'autel est orné d'une arcature formée par trois arcs en plein cintre reposant sur des colonnes. Au centre de l'arche principale sont sculptées des initiales. Dans les écoinçons sont sculptés des modillons. Sur les faces latérales, les colonnes supportent un encadrement droit.

Le gradin se compose d'une niche au centre, d'une frise ornée de modillons supportant deux piliers et un deuxième niveau tout deux portant à leur tour le ciborium.

Ce dernier, sur l'autel au sud abrite la statue de Saint-Joseph, sur celui au nord celle de la Vierge.

Chaire à prêcher et confessionnal du XIX^e

La chaire à prêcher est réalisée en panneaux de bois plein. On y accède par un escalier à onze degrés surmonté d'un garde-corps en bois. La chair se compose d'une cuve dont la base prend la forme d'un demi-octogone reposant sur un culot et d'un abat-voix soutenu par deux consoles en bois fixées au dorsal.

Le confessionnal est également réalisé en panneaux de bois plein. Il est surélevé d'une marche de l'estrade par une plateforme en bois. Il se compose de deux loges de pénitent de part et d'autre d'une loge pour le prêtre. Les loges pour le pénitent comportent un agenouilloir et un accoudoir. Une porte ajourée en partie haute permet d'accéder à la loge du prêtre. Celle-ci est séparée des loges pour le pénitent par une plaque en bois aux motifs également ajourés.



Lavabo chœur, 2016, photo Atelier Grégoire André

Deux lavabos du XIII^e /XIV^e siècle (choeur et chapelle Sud)

Les lavabos sont situés dans une niche dans le mur sud du chœur et du bras de transept sud. Les niches sont trilobées. Celle de la chapelle sud présente une croix peinte sur le parement intérieur.

Bénitier

Le bénitier en fonte moulée du XIX^e est implanté près de l'entrée de l'église, fixé sur le mur ouest côté nord. Il se compose d'une vasque et d'un dorsal surmonté d'une croix.

Fonds baptismaux en pierre du XVII^e

Les fonds baptismaux réalisés en pierre sont situés à l'entrée de l'église et sont encastrés dans le mur ouest. Ils se composent d'une cuve de base polygonale posée sur un socle. La cuve est fermée par un couvercle en bois.

Statue de la vierge de la conception du XVII^e située dans baie axiale du chœur

La baie cintrée à ébrasements située dans le mur est du chœur abrite une statue de la Vierge de la conception du XVII^e. Elle porte le manteau bleu, son attribut distinctif.



Fonds baptismaux et bénitier, photo Atelier Grégoire André

2 - ÉTAT SANITAIRE

Le bilan sanitaire de l'édifice effectué in situ a permis de relever des désordres structurels mettant en péril l'ouvrage. Ils sont principalement liés à l'eau.

1 - Désordres structurels

Déchaussement et mouvement de devers du muret dans le cimetière côté Nord

Le muret de soutènement côté nord du cimetière se déchausse et subit un mouvement de devers. Ce désordre est dû à l'effet de l'érosion des sols provoqué par l'absence de recueillement des eaux pluviales qui a lessivé les fondations superficielles de cette structure.

A terme, sa fonction de soutènement risque de ne plus être assurée et ainsi de ne plus retenir le sol en partie haute.

Mouvement de déversement du chevet du bras Nord du transept qui provoque la ruine de la voûte

La voûte qui couvre le bras de transept est très fortement dégradée et on déplore de nombreux désordres :

- Chute d'enduit et de moellon entre l'arc doubleau du côté de la croisée du transept et de la voûte
- Fissurations verticales dans les quatre angles
- Affaissement des dalles en pierre du sol du bras de transept Nord
- Sur les photos du service de l'inventaire général prises dans les années 1965 on constate une voûte très humide qui est l'objet de très importantes infiltrations au niveau de voûte. Depuis ces infiltrations ont été reprises mais les dégâts sur la voûte n'ont pas été repris : chute d'enduit et lessivage de la maçonnerie

Cette partie de l'édifice est l'objet de plusieurs types de dégradations qui provoquent à ce jour sa mise en mouvement.

A l'extérieur, l'absence de système de recueil des EP depuis de très nombreuses années, a provoqué une très forte érosion du sol. On peut estimer une baisse du sol sur cette partie d'environ 40 à 50 cm. La qualité porteuse du sol au niveau des fondations est lessivée en l'absence de captation et d'évacuation des EP ce qui provoque le déchaussement des fondations et le lessivage des sols mais aussi de la qualité structurelle de la maçonnerie. Ces désordres ont provoqués des tassements différentiels qui ont fracturé verticalement la maçonnerie au niveau des points faibles: pénétration des voûtes et au niveau des baies.

Les poussées des voûtes n'étant plus parfaitement reprises par les murs suite aux anciennes infiltrations des couvertures, elles provoquent un mouvement de déversement vers le Nord qui est accentué par le lessivage des fondations.

Cette mise en mouvement provoque l'arrachement des maçonneries entre l'arc doubleau côté croisée et la voûte d'ogives, le déversement du chevet plat du bras de transept, la fracturation des maçonneries dans les angles entre les différents ensembles.

Les très nombreuses infiltrations passées de la couverture situées au-dessus du bras



Statue de la Vierge de la conception, 2016, photo Atelier Grégoire André



Mur de soutènement nord, 2016, photo Atelier Grégoire André



Chute d'enduit et de moellons chapelle nord, 2016, photo Atelier Grégoire André



Affaissement des dalles chapelle nord, 2016, photo Atelier Grégoire André



Etat de la voûte chapelle nord, 2016, photo d'archives de l'Inventaire 1965



Chute d'enduit et de moellons chapelle nord, 2016, photo Atelier Grégoire André



Chute d'enduit et de moellons chapelle nord, 2016, photo Atelier Grégoire André



Chute d'enduit et de moellons chapelle nord, 2016, photo Atelier Grégoire André



Chute d'enduit et de moellons chapelle nord, 2016, photo Atelier Grégoire André



Fissure verticale, angle Nord Est de la sacristie, 2016, photo Atelier Grégoire André

de transept Nord ont totalement lessivé et fragilisé la voûte :

- Lessivage de la maçonnerie des voûtes
- Fissuration et décollement d'enduit non réparés ou seulement ponctuellement sans traiter la totalité
- Extrados de la voûte non renforcé et non remaillé

La voûte est dans un état très proche de la ruine et les murs qui la soutiennent sont très fracturés

Tassement différentiel du mur Nord de la nef suite à l'érosion des fondations

Ce long mur connaît aussi une importante érosion du sol avec la présence aussi de cavités importantes à proximité par la création au cours du XX^e de nombreuses tombes.

L'absence actuels d'enduit permet de constater que le mur est constitué d'une maçonnerie de petits moellons et l'existence de nombreuses fractures verticales tous le 2 mètres qui traduisent un tassement différentiel au niveau des fondations suite à l'érosion et à la présence des tombes qui ont affaiblis la qualité porteuse du sol.

Côté intérieur ce mur ne reprend pas de poussées car le couverture de la nef est assurée par un plafond en bois et plâtre.

Le percement et l'agrandissement tardif des baies a provoqué des points de faiblesses dans cette maçonnerie.

Le mur présente un très léger dévers mais qui ne remet pas en cause la stabilité de cette partie de l'édifice.

Il est très certainement probable que l'on retrouve derrière ce mur à un mètre environ vers l'intérieur les vestiges des fondations du mur nord de la nef qui semble avoir été agrandie de ce côté lors des travaux d'agrandissement et d'embellissement de l'église au cours du XVI^e et XVII^e siècle.

Fracturation du mur d'angle de la sacristie suite au déchaussement des fondations de l'angle Nord Est

L'angle Nord Est de la sacristie se déchausse suite à l'érosion du sol et des fondations. Ce phénomène est accentué par la présence de tombes aux pieds de cet angle. Ces murs de faibles épaisseurs ne reprennent que leur poids propre et la petite couverture de la sacristie. Cette fissure ne remet pas en cause à ce jour la stabilité de cette partie de l'édifice.

Fissuration sous les allèges des baies de la façade Sud

Cette façade bien que maintenue au niveau du soubassement par l'encastrement en profondeur des fondations, présente un phénomène de fissuration sous les allèges des quatre baies. Trois de ces baies ont été percées et agrandies dans une maçonnerie ancienne au XVI^e et XVIII^e et XIX^e. Les baies constituent toujours un point de faiblesse dans les murs surtout si ceux-ci sont construits avec des matériaux de mauvaise qualité. Ces fissures ne remettent pas en cause la stabilité de la structure mais elles révèlent une maçonnerie de faible qualité structurelle

Fracturation de l'angle Sud-Ouest entre la façade Sud et la façade d'entrée Ouest provoquée par l'érosion du terrain



Fracture mur Sud de la nef, 2016, photo Atelier Grégoire André

²Cette fracture se situe sur le mur Sud de la nef, à un mètre de l'angle Sud-Ouest. C'est le phénomène d'érosion du sol et des fondations de la façade Nord

Le plafond bois de la nef constitué de poutre en chêne et de solives a été masqué fin du XVIII^e-début XIX^e par un plafond plâtre : cette structure est en très mauvais état avec un pourrissement des appuis et de la surface sommitale

Lors de l'agrandissement de la nef au XVII^e siècle, celle-ci fut très certainement couverte à l'époque par un plafond à poutres et solives en bois. Les poutres en chêne avec des encoches des solives sont très certainement des vestiges de cette première couverture. La réfection de ce couvrement date soit du début du XIX^e siècle et fait suite à la réfection de l'église après la période d'abandon et dégradation provoqués par les événements de la Révolution Française soit à la fin du XIX^e siècle lors des travaux de mise au goût du jour et de réfection des parements intérieurs de l'espace de la nef avec un décor d'inspiration florale avec la réalisation d'un décor peint au pochoir avec des panneaux.

Aujourd'hui ces poutres présentent d'importantes dégradations par pourrissement des appuis encastrés dans la maçonnerie et le pourrissement de la partie sommitale au niveau des empochements des solives en bois qui ont été refaites et modifiées lors de la réfection du plafond en plâtre. Ces poutres doivent être consolidées au niveau des combles par greffes et moises.



Pourrissement des poutres du plafond bois, 2016, photo Atelier Grégoire André

Dégradation de l'entrait de la ferme située entre nef et transept

Cette ferme s'inscrit dans le type de ferme lorraine car les pièces de bois ne sont pas triangulées. Côté Nord l'about de l'entrait pourri par une fuite a été l'objet d'une greffe à double enture sans renfort. En regardant de plus près cet entrait repose sur le redent du mur de la nef et ne constitue pas un risque de stabilité. Côté Sud par contre l'about de l'entrait est totalement pourri en profondeur suite à une ancienne fuite au niveau de la noue fermée entre la couverture de la nef et du bras de transept Sud. Cette pièce de charpente ne porte plus sur le mur gouttereau. L'entrait devra faire l'objet de travaux de consolidation pour ne pas provoquer des déformations dans la charpente.



Pourrissement de l'about d'entrait entre la nef et le transept, 2016, photo Atelier

Altération des pannes de noues du bras Sud du transept

Les abouts de panne de noue au niveau du bras sud du transept sont pourris à cause des infiltrations d'eau en couverture. Les pannes de noue devront être remplacées afin de ne pas entraîner de déformations dans la charpente.

Dégradation de la panne de noue et des deux arbalétriers de la ferme du chœur

L'entrait de la ferme est partiellement pourri côté nord ainsi que la partie basse de la panne de noue. Ce pourrissement est causé par des infiltrations d'eau en couverture. D'une part, l'eau s'infiltré au niveau de la noue fermée et d'autre part, le chéneau adossé à la tour-clocher déverse l'eau de pluie sur la couverture à ce niveau. L'entrait a déjà fait l'objet d'un renforcement par la pose d'une moise partielle.

Les deux arbalétriers de très faible section la ferme sont dégradés par le temps ce qui nécessite leur remplacement.

Ces dégradations remettent en cause la stabilité de la charpente.



Pourrissement de l'about de la panne de noue, 2016, photo Atelier Grégoire André

2 - Désordres provoqués par l'eau



Dégradation de l'arbalétrier de la ferme au-dessus du chœur, 2016, photo Atelier Grégoire André

Bas-côté Sud est enterré sur plus d'un mètre dans le terrain

L'église est construite sur un terrain à forte pente. Pour réduire l'impact dans la construction, l'édifice a été construit perpendiculairement à la pente pour le chœur et nef. Le bas-côté Sud a été encastré dans le terrain sur une profondeur de plus d'un mètre environ. Cette disposition maintient donc une importante humidité dans le soubassement du mur.

En raison de l'absence d'un système de collecte et d'évacuation des eaux pluviales l'eau s'infiltré dans le sol et y maintient une très forte humidité sur la totalité des parements intérieurs du côté Sud. Cela entraîne un développement bactérien sur les pierres (avec la corrosion des parties métalliques), un décolllement des enduits sur 80cm, une forte humidité des pierres du dallage dont certaines pierres s'affaissent (le lessivage des sols provoque des fontis, c'est-à-dire des cavités vides sous dallage provoquant un affaissement du sol au droit du baptistère) et des remontées d'humidités sur les murs Nord de la nef et du chœur. Ces derniers comportent certaines parties reprises par des enduits en mortier de ciment qui aggravent ces phénomènes de remontées capillaires.



Développement bactérien mur intérieur Sud, 2016, photo Atelier Grégoire André

Absence d'un réseau de recueil des eaux pluviales entraînant une forte humidité dans les murs et une érosion du sol en périphérie du bâtiment et un lessivage des maçonneries des fondations :

L'édifice est dépourvu d'un réseau de recueil des eaux pluviales par des gouttières et par un système de collecte enterré sur la parcelle. Les eaux pluviales des couvertures se déversent ainsi aux pieds des murs provoquant une forte érosion autour de l'église et y maintiennent une très forte humidité. Les fondations sont mises à nu principalement côté Nord ce qui affaiblit la portance des sols et la tenue structurelle des murs.

Du côté du chevet, la hauteur de l'oculus eucharistique normalement à hauteur d'homme montre que le niveau du sol a été abaissé d'au moins 80 cm.



Développement bactérien mur extérieur Nord de la sacristie, 2016, photo Atelier Grégoire André

Développement bactérien des murs extérieurs sud au niveau des contreforts et sur les soubassements des murs côté Nord :

Le déversement des eaux pluviales aux pieds des murs ont favorisé le développement bactérien au niveau des soubassements des murs extérieurs nord de la sacristie et du bras nord du transept. On constate le développement important d'algues et de lichens sur les glacis du contrefort.



Tâches d'humidité, développement bactérien, décolllement d'enduit, soubassement chapelle sud, 2016, photo Atelier Grégoire André

Tâches d'humidité, développement bactérien sur le sol et les soubassements des murs, décolllements des enduits sur 1.2 m

L'eau présente dans le sol remonte naturellement par capillarité dans les murs et le dallage du sol de l'église.

Ce phénomène est ralenti par la présence d'enduit de mortier ciment sur les soubassements des murs intérieurs. Cet enduit très étanche empêche toute évaporation de l'humidité des pieds de murs et accentue de ce fait les remontées d'eau par capillarité.

L'humidité a provoqué le décolllement des enduits sur 1.2 m



Fissure et traces de coulures allège mur intérieur nord de la chapelle nord, 2016, photo Atelier Grégoire André

Traces de coulures sur l'allège du mur intérieur sud du bras sud du transept et sur le parement nord du bras nord du transept :

Il s'agit d'un phénomène de condensation de l'humidité intérieure sur la paroi des vitraux. Il faudrait réaliser une rigole en partie basse des verrières pour recueillir l'eau de condensation avec une évacuation de l'eau vers l'extérieur sous les vitraux.

Ruine de la voûte du bras nord du transept suite aux anciennes infiltrations :

Au niveau du bras nord du transept, ce sont d'anciennes infiltrations en couverture n'existant plus aujourd'hui, car réparées qui combinées avec les désordres structurels ont provoqué la ruine de la voûte. L'extrados de la voûte n'a pas fait l'objet de travaux de consolidation. La maçonnerie des voûtes est toujours lessivée, l'enduit se décolle et se fissure.



Chéneau déversant l'eau de pluie sur la couverture entraînant des dégradations en charpente, vieillissement de la couverture

Jardinières de la façade ouest maintenant une forte humidité en pied du mur

Les jardinières de la façade ouest retiennent une forte humidité en pied de mur. Un développement bactérien commence à apparaître en soubassement aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur du mur.

Ces jardinières doivent être supprimées pour assainir le mur Ouest de l'édifice.

Dégradation ponctuelle de la charpente au-dessus de la nef, du transept et du chœur, suite aux infiltrations de l'eau en couverture

Au-dessus de la nef, un about du faux entrain de la première ferme située à l'ouest est pourri par les infiltrations en pied de noue.

Au niveau du transept, les infiltrations au niveau de la noue ont entraîné la dégradation de l'about du faux entrain ainsi que de la panne de noue située côté ouest.

Au niveau du chœur, le chéneau adossé à la tour-clocher déverse les eaux pluviales sur la couverture et provoquent des infiltrations. La partie basse de la panne de noue ainsi qu'une partie de l'entrain sont pourries.

Ces dégradations risquent d'amener un désordre structurel au niveau de la charpente.



Jardinières de la façade ouest maintenant une forte humidité en pierre du mur, 2016, photo Atelier Grégoire André

Altération de deux pièces du beffroi de la tour en l'absence de protection contre la pluie par les abat-son

En l'absence d'abat-son, l'eau de pluie rentre par les baies géminées de la tour-clocher et altèrent ainsi les deux poutres situées à l'est en dessous.

Corrosion de la grille en fonte et éclatement des pierres des colonnes et des bases

L'humidité présente dans le sol et les soubassements provoque la corrosion de la grille en fonte. Le produit de la corrosion entraîne un éclatement de la pierre au niveau des zones de contact entre la pierre et la fonte.



Dégradation de l'entrain par pourrissement, 2016, photo Atelier Grégoire André

3 - Désordres dus au vieillissement

Système électrique vétuste et plus aux normes datant des années 1960

Le système électrique date des années 1960 et ne répond plus aux normes de sécurités actuelles. Il est urgent de refaire complètement l'installation depuis le compteur général, le câblage et l'appareillage des lustres. Il est également nécessaire de mettre en place un système de borne lumineuse issue de secours au-dessus des sorties au titre des édifices recevant du public.

Présence d'enduits lacunaires ou à pierre vues sur une maçonnerie hétérogène n'assure plus une protection des murs et donne un aspect vétuste à l'édifice

L'enduit est tombé par partie côté sud sur les murs extérieurs de la nef, du bras du transept et du chevet. Côté nord, au niveau de la nef, il reste un enduit en mortier de chaux. Pour les autres parties, il est question d'un enduit à pierres vues lacunaire.

L'enduit n'assure plus sa fonction protectrice et laisse apparaître la maçonnerie de moellons exposée à la pluie et au gel. Ces parements en petits moellons ne sont pas faits pour être vus et leur conservation et leur tenu mécanique passent par la mise en place d'un enduit en mortier de chaux.

Chute d'ardoises de la tour-clocher refaite dans les années 1930 ou après la deuxième guerre mondiale

Des ardoises des façades sud, est et ouest se sont décrochées et sont sur le point de tomber. Le système de fixations de ces ardoises est défectueux. En outre, les façades ouest et est montrent un développement de lichens.

Viellissement de la couverture avec un système de doublement des tuiles canal au niveau de l'égout qui n'assure pas une bonne évacuation des eaux de pluies

Sur la partie nord de la couverture, non exposée au soleil, la mousse se développe. Des végétaux se développent sur la couverture au niveau de la sacristie. En effet, le système de doublement des tuiles canal au niveau de l'égout empêche l'eau de s'évacuer correctement, offrant un taux d'humidité propice au développement de la végétation. De plus, ce désordre est amplifié par le déversement de l'eau de pluie du chéneau adossé à la tour-clocher.

Panneaux du vitrail de la baie axiale du bras de transept Sud fracturé

Le vitrail de la lancette Est présente des manques. Les manques sont recouverts par un film transparent scotché aux autres vitraux. Cette réparation de fortune peut nuire au décor du vitrail : peinture, grisaille.

Menuiserie de la sacristie très fortement dégradée

La menuiserie de la sacristie se trouve en très mauvais état. A l'instar du vitrail du bras de transept sud, un film transparent comble les carreaux de verre manquants. La menuiserie n'assure plus ainsi sa fonction d'étanchéité entre intérieur et extérieur ce qui favorise la dégradation de l'enduit intérieur. La dégradation de cette menuiserie est causée par un manque d'entretien : chute des mastics et il ne reste plus aucune couche



Corrosion de la grille en fonte provoquant l'éclatement de la pierre, 2016, photo Atelier Grégoire André



Système électrique vétuste, 2016, photo Atelier Grégoire André



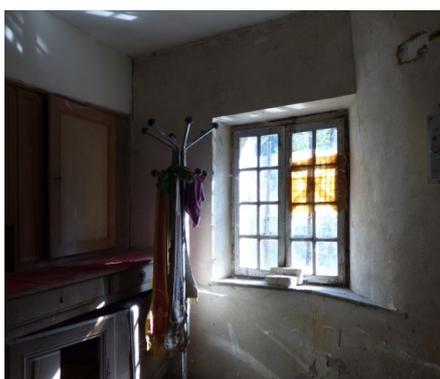
Chute d'ardoises façade sud de la tour-clocher, 2016, photo Atelier Grégoire André



Manque panneau de vitrail bras sud de transept, 2016, photo Atelier Grégoire André



Altération du décor à panneaux du XIX° recouvert en soubassement par du mortier de ciment, 2016, photo Atelier Grégoire André



Menuiserie de la sacristie dégradée, 2016, photo Atelier Grégoire André



Fibro ciment en pied de couverture, 2016, photo Atelier Grégoire André



Anciens conduits de cheminée, 2016, photo Atelier Grégoire André

de peinture pour protéger le bois de l'eau et de l'air. La menuiserie devra être refaite à l'identique.

Disparition et altération du décor XIX° de la nef

La forte humidité des murs gouttereaux de la nef a provoqué la chute progressive des enduits sur lesquels étaient peints les décors réalisés à la fin du XIX° ou début XX° avec des pochoirs et des motifs floraux. Sur certaines parties ces enduits ont été refaits avec des enduits en mortier de ciment très étanches qui ne permettent plus aux murs d'assurer les échanges et les phénomènes de d'évaporation. L'humidité remonte donc par capillarité dans les murs pour sortir en partie haute. Ces phénomènes dégradent désormais la partie haute du mur qui n'avait pas été touchée jusqu'à ce jour avec le risque de désagréger ces parties saines du mur. Il est urgent de supprimer ces enduits étanches pour permettre aux pieds du mur de sécher puis de traiter enfin l'origine de l'humidité et des infiltrations du mur.

4 - Altérations de l'édifice

Présence de fibrociment en pied de couverture

Des tôles en fibrociment sont posées en pied de couverture durant la restauration de 1950. Des investigations devront être faites pour déterminer la présence ou non d'amiante dans ces éléments.

Anciens conduits de cheminée sur le bras de transept Sud hors d'usage

Ces conduits n'ont plus aucune fonction depuis l'arrêt du poêle à bois qui était situé dans le bras de transept Sud. Leur conservation nécessite un entretien régulier qui n'est pas assuré. Ces anciens conduits de cheminée dénaturent aussi l'édifice et fragilise la maçonnerie en moellons. Nous proposons donc de supprimer ces conduits dont l'un comporte du fibro ciment et ils devront faire l'objet avant les travaux de démolition d'un repérage des matériaux pouvant contenir de l'amiante

Encrassement des parements sculptés des 4 baies géminées de la tour-clocher

Les chapiteaux des baies géminées sont recouverts par des croûtes noires qui se sont formées à l'abri de la pluie, du vent et du soleil. Du lichen se développe sur le chapiteau de la façade sud. Il est ainsi préconisé un nettoyage des chapiteaux par hydrogommage.

Ces croûtes noires constituent un risque pour la conservation de ces éléments sculptés. Elles doivent être supprimées avec les techniques les plus délicates et respectueuses de ce type de parement.

Accès dangereux des combles par des échelles métalliques et des planchers instables

L'accès aux combles est en très mauvais état et inadapté. La sécurité des personnes voulant y accéder ne peut alors être assurée. L'accès aux combles doit être refait de façon réglementaire selon les normes du code du travail pour permettre aux personnels d'entretien de faire des visites régulières et de s'assurer de l'absence de dégradations au niveau de la couverture. L'accès à la tour-clocher devra être ré étudié, les planchers sécurisés, les cheminements sécurisés par des passerelles en bois et la mise d'éclairage de service.



Accès dangereux des combles, 2016, photo Atelier Grégoire André



Encrassement du chapiteau de la baie géminée de la tour-clochée façade ouest, 2016, photo Atelier Grégoire André



Parement nord du chœur repris au mortier de ciment sans finition, 2016, photo Atelier Grégoire André

Reprise des enduits intérieurs en mortier de ciment sans finition

Un mortier de ciment recouvre partiellement les parements intérieurs ouest et est du bras sud de transept. Au niveau du chœur, il est appliqué sur la totalité du parement nord et en partie basse du parement est et sud. L'étanchéité du mortier de ciment empêche l'évaporation de l'eau qui remonte par capillarité dans les murs, entraînant des décollements des enduits plus anciens. Pour arrêter les effets de cette altération, il est prévu de piocher le mortier de ciment et d'appliquer un convertisseur de sel et un enduit en mortier de chaux cavitaire.

Altération du maître-autel

Le maître-autel se compose de plaques de marbres de quatre marbres différents. Il se trouve dans un état général d'encrassement qui ternit les plaques. Il sera ainsi prévu un nettoyage. Certaines d'entre elles sont descellées et nécessitent alors un rescellerment. Il y a des manques au niveau des moulures et les arêtes vives présentent des épaufrures. Concernant la partie arrière du maître-autel, l'enduit est dégradé. Le volet fermant la partie de rangement est manquant.

5 - Synthèse du rapport de présentation des restaurateurs et bet fondasol

a - Analyse du rapport de restaurateurs, Marie Paule Barrat et Michel Huet

LA NEF

La nef est ornée de décors peints à la chaux réalisés à la fin du XIX^e ou au début du XX^e siècle au pochoir sur support de plâtre. Le décor à panneaux situé le long des bancs côté Nord et Sud n'existe plus sur la partie basse suite à la chute des enduits et la réfection d'enduit ciment. Ces décors sont à ce jour lacunaires car ils ont soufferts de frottements et de déplacements.

CHAPELLE SUD

La voûte après investigation ne comporte aucun décor peint ni de traitement particulier sur les voutains et la clef de voûte mis à part le badigeon bleu.

- Le mur Est comporte des décors peints dont une litre funéraire.
- Le Mur Sud comporte des décors peints et très certainement la suite de la litre funéraire.
- la partie basse du mur Ouest a été re enduit en mortier de ciment dans les années 1950-1960 et la partie haute des enduits a été refaite à la chaux au cours du XIX^e siècle : cette partie du mur ne comporte plus de vestiges.

La voûte comme celle de la chapelle Nord ne comporte pas de décor peint ni de traitement particulier sur voutains et la clef de voute mis à part le badigeon bleu.

Aucun sondage n' a été réalisé en raison de l'instabilité de la voûte.

- Le mur Est comporte des décors peints à l'ocre rouge souligné de noir sauf sur la partie située derrière l'autel dont les enduits ont été refaits.
- Le mur Nord comporte des décors peints et un monogramme.
- Le mur ouest a été ré enduit au niveau de l'incrustation de la pierre commémorative posée fin du XIX°

LE CHŒUR

Le mur Sud ne comporte plus aucune trace de vestiges depuis sa réfection par un enduit en mortier de ciment dans les années 1950-1960. Pour les murs Est et Sud il n'y a plus de vestiges en dessous des allèges des baies depuis la reprise des enduits en mortier de ciment (ces parties étaient généralement peut décorées en raison du mobilier) par contre il y a plusieurs décors peints dont un à l'ocre rouge souligné de noir. Les voûtes sont ornées de plusieurs couches de décors dont un premier décor avec des scènes figurées en ocre rouge et rehaut noir et d'un décor de gloire au niveau de la clef qui date très certainement du XVIII° siècle. On observe aussi un décor de rehaut des voutains à l'ocre rouge d'une grande finesse.

b - Synthèse du rapport du rapport d'étude du bet Fondasol

Analyses des désordres

Rapport transmis en annexe

« Il ressort du rapport de diagnostic que l'édifice a été dégradé par l'eau notamment en raison de l'absence d'un système de collecte et d'évacuation des eaux pluviales. L'eau s'infiltré dans le sol et y maintient une très forte humidité entraînant une dégradation des maçonneries. Les désordres sont donc en partie d'origine structurelle. Par ailleurs, la mauvaise gestion des eaux pluviales génère localement donc un lessivage superficiel du terrain avec des déchaussements de fondations par des phénomènes de ravinement.

Les essais en laboratoire montrent que les argiles caillouteuses sous la base des murs sont des matériaux peu plastiques (du type A1) et ne présentent pas de sensibilité à la dessiccation en cas de sécheresse. Rappelons que cet essai est ponctuel et qu'il n'est pas forcément représentatif du comportement plastique des argiles sur l'ensemble du terrain. A ce sujet, le BRGM classe la zone en aléa moyen vis-à-vis de la dessiccation des sols. Néanmoins, au stade de nos investigations, nous ne pouvons pas attribuer les désordres au comportement plastique des argiles. Par ailleurs, notre sondage de reconnaissance de fondation montre que le mur du transept Nord descend à 1,8 m de profondeur. Celui-ci est donc bien au-delà de 1,5 m de profondeur qui est la garde habituelle vis-à-vis de la sécheresse. Rappelons néanmoins que les niveaux d'assise des fondations peuvent varier et être localement plus hauts. Au droit de notre sondage SP1, le sol d'assise apparaît de bonne compacité. En effet, si nous estimons la capacité portante des fondations superficielles actuelles conformément à la norme NF P 94-261.»

Moyens confortatifs préliminaires

«Compte tenu de l'avancement de notre étude, nous vous proposons l'approche et la méthodologie suivante :

RAPPORT DE PRÉSENTATION DCE

Phase 1 : phase observationnelle

- *phase d'observation pendant une durée de l'ordre de 1 an, avec pose de repères*
- *(fissuromètres par exemple sur les zones apparaissant sensibles),*
- *phase de mesure sur une durée de 1 an pour les relevés inclinométriques.*

Phase 2 : cas où l'on ne détecte pas de mouvements de terrain en profondeur

- *reprise du dispositif de collecte des eaux pluviales de façon à supprimer toute arrivée d'eau directe au pied des murs,*
- *reprise des superstructures, chaînages et tirants éventuels pour reprendre des efforts de poussées (voûtes, char-pente...),*
- *régénération des maçonneries et épinglages si nécessaire, réalisation d'une rigidification du soubassement par la mise en oeuvre d'une longrine périphérique en béton ceinturant l'ouvrage et connectée au soubassement notamment là où les désordres sont recensés, . La longrine sera dimensionnée pour permettre la réalisation de plots de béton ou de micropieux, réalisation de reprise en sous-œuvre descendue dans les argiles en place là où les fonda-tions sont affouillées, nouvelle phase d'observation. »*

3 - PROJET DE RESTAURATION

1 - Présentation des travaux et du parti d'intervention

Le village de Morey est rattaché à la commune de Belleau. L'édifice n'est plus ouvert régulièrement au culte sauf lors des enterrements et les mariages. L'église de Morey est un petit édifice authentique qui comporte encore de nombreux vestiges anciens malgré des interventions régulières d'entretien.

C'est un édifice très complexe par la succession de ces interventions d'extension, de restauration et de mise au goût du jour qui ont été réalisées sur l'édifice depuis sa construction du XIII^e siècle à aujourd'hui. Dans les années 1980 l'enquêteur du pré inventaire du service de l'Inventaire indique déjà en conclusion « la nécessité de restaurer le croisillon Nord de l'église. » Aucun travaux de consolidation n'a été fait depuis cette époque.

Nous présentons ci-dessous un programme de travaux organisé en fonction des interventions les plus urgentes. Initialement l'opération comportait quatre tranches qui ont été réduites à deux en fonction des urgences et des moyens financiers de la commune de Belleau.

Les travaux proposés se découpent en deux phases successives, une tranche ferme et une tranche optionnelle. Ces deux phases comportent des travaux qui sont nécessaires pour assurer la stabilité et la conservation de l'édifice :

- PHASE N°01 TRANCHE FERME

Travaux de consolidation du bras de transept Nord, les murs et les voûtes et réfection de l'installation électrique.

- PHASE N°2 TRANCHE OPTIONNELLE

Travaux de restauration de la charpente et de la couverture de la nef du transept. Restauration des façades sans l'assainissement en raison du cout des travaux pour les investigations archéologiques .

- La rénovation de la totalité des installations électriques qui sont vétustes et qui constituent une source potentielle d'incendie.

- La stabilisation des parties instables de l'édifice qui mettent en danger la conservation de l'édifice.

- La consolidation de la voûte et des éléments en pierre dégradés et pour reprendre la stabilité du sol

- La réalisation d'un élargissement de semelles des façades Nord pour renforcer la stabilité des murs :

- Pour le bras de transept la mise en place d'un élargissement de semelle de 80 cm sur 40cm à 80 cm de profondeur en pieds de fondation et

- Pour la façade Nord de la nef une consolidation par l'intérieur en raison de la présence de tombes à l'extérieur

- La régénération des maçonneries de l'ensemble des façades en consolidant les zones fissurées et dégradées par tirants forés et pose d'agrafes métalliques.

- Le renforcement et la consolidation des pièces de charpente dégradées qui peuvent se

rompre (fermes et poutres du plafond de la nef).

- La restauration des couvertures qui ont subi de nombreuses infiltrations au cours des deux derniers siècles.

Avertissement sur les contraintes archéologiques

L'assainissement a été écarté de ces deux premières phases par la maîtrise d'ouvrage en raison des coûts très élevés des fouilles de sauvegarde demandées par le Service Régionale de L'Archéologie dont le montant dépasse celui des travaux. Il est simplement prévu un réseau de conduite en zinc posées sur le sol pour éloigner les EP des abords de l'édifice. Nous rappelons qu'il y a, à ce jour, un fort risque d'écroulement de la voûte du bras de transept Nord.

Réfection de l'installation électrique

Le système électrique de l'église est vétuste, obsolète et non conforme (il s'agit d'une installation ancienne avec des câbles électriques sous des gaines en tissu, faite au coup par coup avec de nombreux piquages). Ces anciennes installations électriques constituent un fort risque d'incendie. Nous préconisons donc la réfection de toute l'installation : tableau et distribution électriques dans tout l'édifice. Il n'est pas prévu dans ces travaux l'adaptation des luminaires qui devra être faite dans une phase de travaux ultérieure.

Consolidation du bras de transept Nord

Pour ces travaux de consolidation du bras de transept Nord et de la nef nous réaliserons un suivi archéologique lors du décaissement pour permettre la consolidation en sous oeuvre de ces parties de l'édifice.

Nous mettrons en place sous la voûte du bras de transept Nord un étaieement lors des travaux de consolidation extérieur.

Les travaux visent par l'élargissement de la semelle de fondations à augmenter la portance des murs sur un sol de qualité moyenne. Cette semelle pourra, si les mouvements persistent (selon les préconisations du bet Fondasol), accueillir ultérieurement la réalisation de micro pieux pour compléter le système. Il est donc prévu de faire une tranchée en périphérie des murs du bras de transept sur une bande de 1,20 de large sur une profondeur de 1 mètre environ selon le dossier des plans. Pour liasonner cette semelle en béton nous réaliserons des forages tous les 75 cm pour mettre en place des aciers entre les deux structures.

Il est également prévu la pose de tirants forés avec au préalable la réalisation d'injections au droit des futurs forages horizontaux et verticaux sur deux niveaux horizontaux selon les plans.

Le piochage des enduits permettra de ré ouvrir les fissures pour remailler la maçonnerie et réaliser des injections de coulis de chaux après la pose d'agrafes métalliques de renfort. Enfin les enduits en mortier de chaux seront refaits en adaptant le nouvel enduit aux exigences du bâtiment dont l'épaisseur devra s'adapter à la faible saillie des pierres d'encadrement.

A l'intérieur les enduits existants seront consolidés et refaits en recherche au droit des fissures : il n'est pas prévu dans cette opération une restauration des espaces intérieurs: il est seulement prévu des consolidations des existants et la réalisation de solins de renfort. On prévoit le renforcement de la voûte au niveau des combles par la pose

d'agrafes le long des fissures et la réfection d'une chape sur l'extrados pour re solidariser l'ensemble et assurer .

Consolidation du mur de la nef côté Nord

La consolidation de cette partie, suite aux décaissement des fondations et du pied de façade ne peut se faire que par l'extérieur en raison de la présence de cinq tombes adossées (à quelques centimètres du mur). Nous proposons d'agir par l'intérieur en déposant l'estrade en bois côté Nord pour permettre de faire un élargissement de l'assise des fondations. Les données historiques et l'étude du bâtiment nous apprennent qu'il existe à 1.50m de la façade sous l'estrade très certainement l'ancienne fondation du mur de l'édifice médiévale. C'est entre ces deux murs que nous proposons de créer un élargissement de fondations.

Réfection des enduits extérieurs de la nef sur les faces Nord-Ouest et Sud.

On réalisera après un nettoyage par hydro gommage des parements en pierre (avec un traitement biocide au préalable sur les glacis des contreforts exposés), un piochage des enduits pour permettre un diagnostic sanitaire précis de la maçonnerie en moellons des murs de la nef et des deux bras de transept. En fonction des fissures et des zones instables de maçonnerie repérées, des remaillages seront réalisés pour renforcer la maçonnerie au droit de ces zones. Des renforts métalliques (de type agrafe métallique) seront insérés dans le mur au droit des fissures tous les 40 à 50 cm. On réalisera des injections de coulis de chaux dans les parties creuses et dégradées des murs. Les zones de parement en pierres assisées (corniche, bandeaux , encadrements et contreforts) seront dé jointoyées en totalité. Les parties dégradées seront remplacées en tiroirs selon les plans de repérage et l'ensemble sera re jointoyé en mortier de chaux. Enfin les enduits en mortier de chaux hydraulique à gros grains de sable de 6 à 8mm seront appliqués sur les parements en moellons des zones concernées.

Consolidation de la charpente de la nef et du transept et réfection de la couverture en tuile canal type tiges de bottes avec la mise en place de gouttières pendantes et descentes Ep en zinc

Lors de la dernière restauration de la chapelle, les gouttières ont été supprimées ce qui a provoqué l'érosion du sol aux abords extérieurs de l'église et de très importantes remontées capillaires en raison de l'absence totale, sur ce site de réseau de collecte. Ce choix de restauration a remis en cause, à ce jour, la conservation de cette église et de ses fresques peintes. Nous proposons de refaire cette couverture en réintégrant un système de collecte en zinc avec des descentes EP en zinc et des dauphins en fonte peints et une couverture à l'identique en tuile canal. Lors de la dernière réfection des tôles en fibro ciment ont été disposées en pieds de couverture pour renforcer l'étanchéité : ce matériaux nécessitera un plan de retrait comme pour l'évacuation de l'ancienne cheminée adossée coté Sud . A ce jour il est impossible de créer autour de l'église un réseau d'évacuation en raison du coût des travaux d'investigations demandées par le SRA qu'il est impossible d'intégrer dans le coût de l'opération. Bien que la gestion des eaux de pluies demeurent le principal agent des désordres de cette église nous ne pourrons pas agir de façon satisfaisante.

La charpente sera l'objet d'un traitement xylophage avant toute intervention. Le plancher en bois sera partiellement déposé pour permettre le contrôle et la consolidation si

nécessaire des poutres du plafond en plâtre de la nef. A ce jour trois poutres nécessitent des consolidations des abouts par greffes et par renforts de flasques en bois ou en métal en fonction des dispositions.

Les fermes du transept présentent des pourrissements au niveau des abouts des arbalétriers et devront faire l'objet de greffes à mi-bois par double entures ou trait de Jupiter en fonction des dispositions de travail dans les combles.

Les pannes comme les chevrons seront remplacés en recherche suite à la dé couverture de la charpente .

2- Programme de travaux

a- LOT N°01 MAÇONNERIE PIERRE DE TAILLE

INSTALLATION DE CHANTIER, HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Démarches administratives

Pour l'ensemble des démarches administratives utiles au bon déroulement du chantier

Plan d'installation de chantier

P.G.C. à fournir pendant le mois de préparation du chantier

Constat amiable d'état des lieux

Panneau de chantier

Fabrication, pose et dépose en fin de travaux (80x100cm)

Clôture zone de chantier et base de vie

Apport, pose et dépose en fin de travaux

Location mensuelle et entretien

Base de vie et réseaux sur chantier

Alimentation électrique

Apport, installation et dépose en fin de travaux

Entretien et consommation mensuelle

Alimentation en eau

Apport, installation et dépose en fin de travaux

Entretien et consommation mensuelle

Commodité de chantier

Bureau de chantier / Vestiaire (bungalow pour 8 personnes)

Double transport, mise en place et évacuation en fin de travaux

Location mensuelle et entretien

Sanitaire de chantier

Double transport, mise en place et évacuation en fin de travaux

Location mensuelle et entretien

CONSOLIDATION CHAPELLE NORD

Échafaudages de pied extérieur classe 6 supportant une charge de 600kg/m²

Sols sous les échafaudages et zones travaux

Protections mécaniques contre les chocs de l'autel et de la plaque commémorative

Double transport aller-retour, mise en place et évacuation après travaux

Location mensuelle et entretien

ETAIEMENT

Mise en place d'un étaielement sous la croisée d'ogive

CONSOLIDATION DES MACONNERIES (voûte et murs de la chapelle nord)

Remaillage des maçonneries de moellons formant voûtains

Pose d'agrafe pour traitement fissure

Purge et consolidation des enduits de la chapelle Nord à l'intérieur

Remaillage de fissures et relancis de moellons sur les murs : intérieur et extérieur

Injections ponctuelles de coulis de chaux de régénération de la maçonnerie

Réfection des joints au mortier de chaux

Réalisation d'enduit en raccord au mortier de chaux

Pose de tirants métalliques

Carottage

Réalisation de chambre de tirage

Mise en place de tirants métalliques diam 25 filetés

Restauration du dallage dans la chapelle

ELARGISSEMENT DE LA SEMELLE DE FONDATION

Protection mécanique contre les chocs des monuments funéraires

Évacuation des anciennes stèles et pierre au droit du mur à consolider

Terrassement manuel des fouilles pour renforcement des fondations

Mise en place d'ancrage de liaison entre maçonnerie et semelle en béton armé

Réalisation d'une semelle de fondation en B.A de 0,90 x 0,40

Remblais et reprofilage du terrain au droit des fouilles

Remise en état des abords

RENFORCEMENT DES FONDATIONS MUR NEF NORD PAR L'INTERIEUR

Dépose en conservation des bancs et stockage

Dépose des estrades de bancs en conservation et stockage

Mise en place de protections pour la chaire, les sculptures, la cuve baptismale et le mur

Dépose en conservation du dallage (prévision – possibilité terre plain)

Terrassement manuel des fouilles pour renforcement des fondations

Mise en place d'ancrage de liaison entre maçonnerie et semelle en béton armé

Percement du mur de fondation pour pose de ferrailage

Réalisation d'une semelle de fondation en B.A de 0,60x0,40

Remblais et reprofilage pour repose du dallage

Repose du dallage compris dallage neuf en complément si besoin.

Repose des estrades et des bancs

Option : restauration de l'estrade en bois à neuf

Nettoyage de remise en service

TRAVAUX D'ELECTRICITE

Dépose des anciennes installations, câblage et évacuation

Fourniture et pose d'un tableau général basse tension et d'un tableau divisionnaire

Installation d'une prise de terre

RAPPORT DE PRÉSENTATION DCE

Re câblage des parties anciennes et conservation de la colonne de distribution dans la tour clocher

Fourniture de bornes de secours nef et sacristie

Fourniture et pose de point lumineux en simple allumage

Fourniture et pose de point lumineux en va et vient

Fourniture et pose de prise de courant 2x16A+T

Fourniture et pose d'applique y compris source Led 20W : sacristie, tour clocher et combles

Fourniture et pose de bloc de signalisations issue de secours

Pose de détection incendie dans les combles et la nef compris fourniture alarme sonore

Option : Refilage des lustres

Option : Nettoyage et restaurations ponctuelles des lustres

b- LOT N°02 CHARPENTE COUVERTURE

TRAVAUX DE COUVERTURE

Couverture en tuile canal.

Fourniture et pose de bâche

Dépose en démolition de la couverture existante en tuile canal, compris faîtage scellé, tôles ondulées, zingueries etc...

Dépose en démolition du voligeage jointif existants

Plan de retrait pour plaque amiante sous couverture au niveau pied de couverture

Nettoyage et évacuation des combles et des reins de voûtes

Fourniture et pose du lattage

Fourniture et pose de cabron

Fourniture et pose de tuile terre cuite de type canal vendéenne de 40

Fourniture et pose d'un doublis d'égoût scellés

Fourniture et pose de tuile faîtage scellées

TRAVAUX DE CHARPENTE

Traitement xylophage de la charpente

Provision pour renforcement de la charpente

Greffes sur pannes

Greffes sur arêtier et arbalétrier : nef et transept

Renforcement par flasques métalliques ou bois sur poutre

Re calage de chevrons

Fourniture et pose de chevrons neufs en sapin

Fourniture et pose de voligeage jointif

Réfection du plancher du comble en recherche en sapin

TRAVAUX DE ZINGUERIE

RAPPORT DE PRÉSENTATION DCE

Pour partie de couverture en tuile canal

Bande d'égoût en zinc

Gouttière de type «demi-ronde»

Bande-solin en zinc

Noues en zinc

Fourniture et pose de descente d'eau en zinc

Fourniture, pose et mise en peinture de dauphin en fonte

Fourniture et pose de chatières

Zinguerie provisoire pour jonction de couverture non restaurée

Option : fourniture et pose paratonnerre

Option : restauration du coq

c- LOT N°03 SUIVI ARCHÉOLOGIQUE

Travaux d'accompagnement et suivi archéologique

Pour le décaissement

Au droit du bras de transept Nord

Dans la nef

Rapport final d'opération à transmettre au SRA en 8ex

4 - ANNEXES

1 - Synthèse historique

Siège d'une petite seigneurie, le nom de Morey apparaît pour la première fois dans les textes avec son premier seigneur du temps, Richardus de Moreiaco, en 1070. Les vestiges les plus anciens de l'église semblent datés du XII^e au XIII^e et sont constitués du massif de la tour-clocher.

L'église présente plusieurs époques de construction :

- Une tour-clocher XIII^e

Une petite tour-clocher carrée romane, légèrement décalée en plan comme la chapelle Nord, qui comporte en son sommet quatre baies géminées. Sa base est englobée dans un bâtiment de sacristie (datant du XII ou XIII^e siècle suivant les documents de l'inventaire général du patrimoine culturel). Selon Hubert Colin elle présente le même désaxement que la chapelle Nord sur laquelle un de ses murs s'appuie. En partie haute cette fine et étroite tour est percée de quatre baies géminées avec colonnettes de milieu et tailloirs en tau traversiers. « Ces tailloirs sont curieusement ornés sur leurs faces de motifs géométriques gravés (croix saint André, rond carrée) et de moulures horizontales à leur partie supérieure. Les arcs et les piédroits sont à angles vifs » et le raccord se fait par une sorte de corniche moulurée dans l'épaisseur du mur. La baie côté Sud a perdu ces deux cintres d'origines qui ont été remplacée par un linteau en pierre. Du côté intérieur on s'aperçoit que le mur de ce côté Nord a été amaigri et que les piédroits de la baie côté Ouest ont été refaits avec des briques laitières au cours du XIX^e ou du début XX^e du siècle. De même un linteau en béton a été mis en place au niveau de l'arase pour chaîner cette construction devenue instable lors des campagnes de travaux entre 1920 et 1930 ou après 1950.

- La partie basse du chœur XIV^e avec rehausse au XVI^e

Le chœur de forme carrée à chevet plat semble pour sa maçonnerie dater de l'époque romane en raison de certains éléments d'architecture comme la forme des ouvertures des baies et le détail des colonnes adossées. En regardant depuis l'extérieur on s'aperçoit que seule la maçonnerie basse est en pierre appareillées jusqu'à la hauteur des allèges. A l'intérieur les deux colonnes adossées de part et d'autre du chœur ne supporte plus d'arc mais deux chapiteaux qui eux dans leur facture semble dater de l'époque primitive de l'église. Ces chapiteaux sont ornés par « des Gordons sont creusées d'une rainure de section à angle droit ». De même l'oculus eucharistique est de forme très ancienne mais se trouve à une hauteur trop importante par rapport au niveau du sol qui révèle que les abords de l'église ont été profondément perturbés et modifiés. Le chœur semble avoir été en partie reconstruit pour les parties hautes des murs et le couvrement de la voûte lors des travaux de construction ou de reconstruction des deux chapelles latérales Nord et Sud (ou bras de transept) à la fin du XVI^e-début XVII^e siècle. L'église primitive a donc subi de graves détérioration lors des différents conflits du XV^e et XVI^e dans la région. La couverture de cet espace comporte des voûtes d'arrêtes du XVI^e siècle avec des décors peints de très grandes qualité partiellement masqués par un badigeon bleu. On aperçoit un ange et le buste d'un animal. On peut



Chevet plat du chœur et son maître autel, photo Atelier Grégoire André



Décor peint du chœur partiellement dégagé, un ange avec une auréole, photo Atelier Grégoire André



Autres vestiges de la voûte du chœur, photo Atelier Grégoire André

noter la présence d'un oculus sur le chevet du chœur qui permettait d'exposer les reliques du saint Sacrement.



Détail de la litre funéraire de la chapelle Sud mur Est , photo Marie Paule Barrat

- Construction de deux chapelles latérales fin XVI°- début XVII°

Les deux chapelles latérales qui se trouvent de part et d'autre du chœur sont couvertes de voûtes sur croisées d'ogives tardives. La chapelle Nord dédiée à la Sainte Vierge possède une clef de voûte qui porte la date de 1614 cette chapelle est dite seigneuriale. Elle renferme sans doute les corps des seigneurs de Morey comme la plaque tombale l'indique. La chapelle Nord semble plus ancienne au niveau de sa maçonnerie que la chapelle Sud.



Détail Gloire baroque (?) venant autour de la clef de voûte , photo Marie Paule Barrat

- Elargissement de la nef à la fin XVII°-début XVIII°

La nef n'est pas voûtée, mais couverte d'un plafond en plâtre. Elle est construite plus tardivement vers la fin XVII° ou début XVIII° au moment de l'élargissement des fenêtres. Mais cette nef était plus étroite à l'origine côté Nord. On constate en effet un décalage sans raison entre l'alignement du mur Nord et l'extrémité des murs de la chapelle Nord côté intérieur. La nef devait avoir la même largeur que le chœur et une profondeur moindre que la nef actuelle. Des fouilles pourraient être entreprises pour confirmer ou infirmer cette hypothèse et permette de consolider le mur gouttereau Nord par l'intérieur car la présence de tombes le long de ce mur ne permet pas d'imaginer de réaliser des travaux de consolidation de ce mur. Les deux baies de la première travée, côté chœur comportent des pierres d'encadrement plus anciennes, de petites dimensions et des grilles de défense ce qui n'est pas le cas pour les autres baies.



Décor peint au pochoir de la nef , photo Marie Paule Barrat

- Réfection de la nef fin XIX° avec de nouveaux aménagements liturgiques

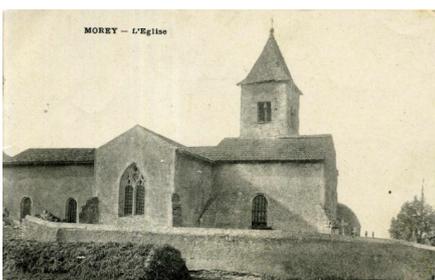
Le couvrement de cet espace était assuré au départ lors de sa construction au XVI° ou XVII° par un plafond en bois à poutres et solives dont on aperçoit encore à ce jour des vestiges de la partie sommitale dans les combles. Le plancher comporte des poutres en chêne avec des encoches pour les solives qui sont en très mauvais état mais dont implantation tous les 1,70 permettent de couvrir cet espace. Des investigations supplémentaires doivent être menées pour confirmer cette hypothèse. Puis au XVIII° siècle le couvrement de cet espace a été doublé et remplacé par un plafond plâtre plus clair et lumineux. Enfin ce décor en plâtre a été mis au goût du jour par la réalisation d'un décor au pochoir avec des motifs végétaux à la fin du XIX° siècle.

2 - Analyse de documents de datation de Slotta

Ce plan est un premier essai de datation réalisé au début du XX°. Nous présentons ci-dessous quelques pondérations et précisions sur ce document schématique de datation.

1 - La tour-clocher

La tour-clocher est bien la partie la plus ancienne en plan et en élévation. Cependant sur les quatre baies géminées deux (Ouest et Sud) ne sont plus dans leur état d'origine. Les chapiteaux et les colonnes sont refaits à l'identique et le parement côté Sud a été l'objet d'effondrements partiels ce qui explique d'étranges amaigrissements de la



Carte Postale du début du XX° siècle , Site Delcampe

maçonnerie. Enfin dans les années 1930 ou 1950 un chaînage de l'arase a été fait.

2 - Chœur

Cette partie date bien pour le soubassement de l'édifice du XIII^e selon l'auteur allemand mais la partie haute du mur refaite en petit moellon semble plus tardive et révèle qu'il y a eu une importante reconstruction des parties hautes fin XIII^e ou courant XIV^e.

3 - Bras de transept Nord ou chapelle Nord

Cette partie étant située à côté de la tour-clocher qui est légèrement désaxée par rapport au reste de l'édifice rappelle cette même inclinaison. Les murs étaient couverts de décors peints qui ont été partiellement détruits lors des aménagements de la plaque commémorative et de l'autel au cours du XIX^e. Cette partie comporte une sorte de pilier à la jonction entre cette chapelle et la nef qui conserve la mémoire de la largeur de la première nef qui était moins large qu'aujourd'hui. La baie axiale a été agrandie sur ce côté au cours du XIX^e.

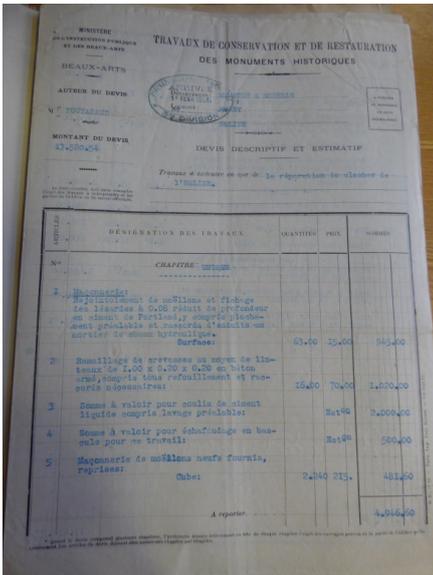
4 - Bras de transept Sud

Même époque que le bras de transept Nord mais selon Slotta cette partie est légèrement postérieure. Elle comporte sur le mur Est et Sud des vestiges de décors peints. La baie axiale a été agrandie au XVIII^e ou XIX^e.

5 - Nef

Cette nef était jusqu'au XVI^e moins large côté Nord et le mur gouttereau s'alignait sur le pilier entre la nef et la chapelle Nord.

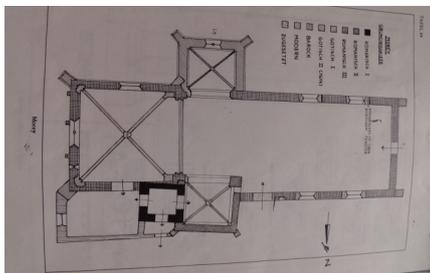
Côté Sud, on aperçoit deux baies (sorte de mirande pour ventiler les combles) qui ne sont pas axées avec les 2 baies actuelles ce qui révèle que ces baies ont été agrandies pour celle côté chœur au cours du XVII^e ou XVIII^e siècle et pour celle côté façade Ouest



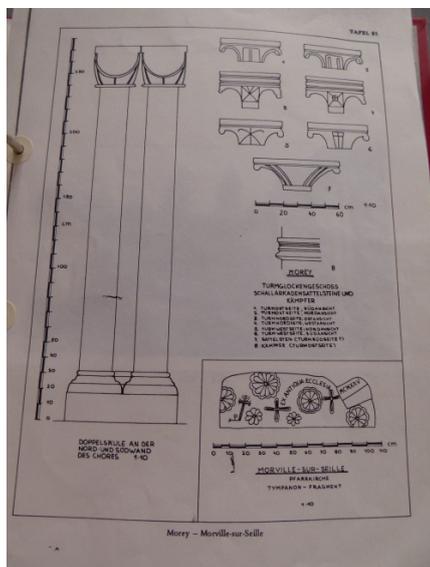
Devis de réparations du clocher 1927 archives départementales, photo Atelier Grégoire



Devis de réparations du clocher 1927 archives Carte Postale du début du XX^e siècle, vue en contrebas de l'église, Site Delcampe



Plan, SLOTTA, Source service de l'Inventaire



Détails, SLOTTA, Source service de l'Inventaire

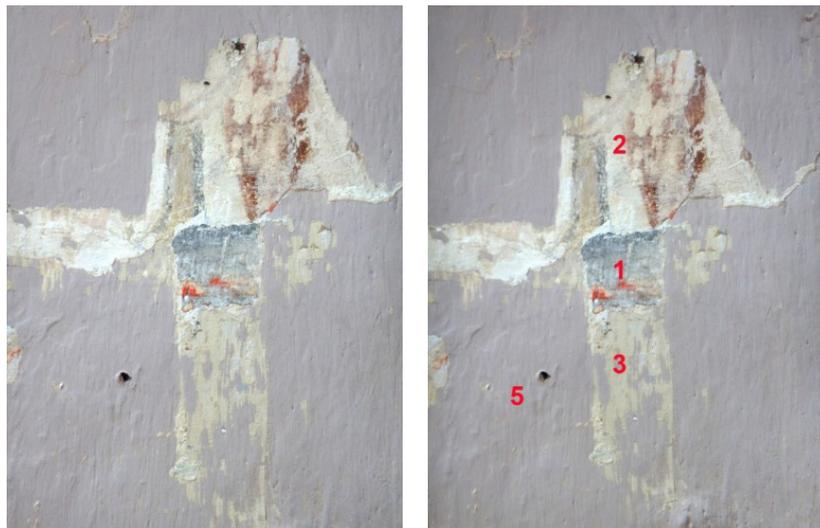
3 - Rapport des restaurateurs :

MH107 LES ÉTUDES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

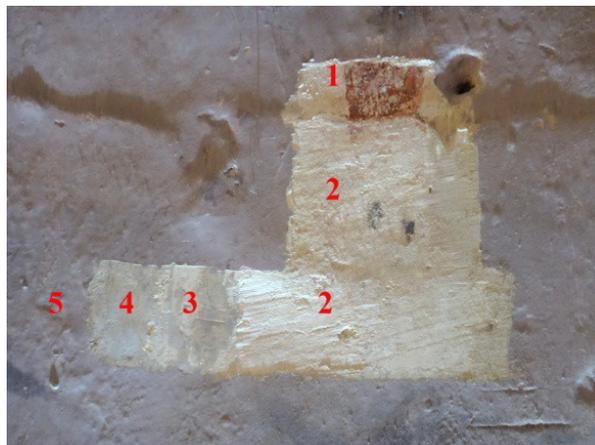
SONDAGES EN RECHERCHE DE DÉCORS ANCIENS CHAPELLE SUD

Les sondages réalisés dans la chapelle Sud ont permis d'identifier trois décors anciens aux murs Est et Sud sous deux à trois couches de badigeon uniformes (l'actuel gris mauve (5), parfois un badigeon bleu ciel (4) identique à celui que l'on retrouve à la voûte du chœur et un badigeon crème épais (3) :

1. Un décor peint sur enduit de chaux (1) comprenant un gris bleu et des virgules rouge vif
2. Un décor vraisemblablement figuré, peint sur badigeon (2) comprenant des motifs ocre jaune cernés de noir et des motifs ocre rouge soulignés de noir (un vêtement ?)



1. Sondage réalisé à droite de l'autel sur le mur Est



2. Sondage réalisé à gauche de l'autel sur le mur Est

Sur la gauche de l'autel le plus ancien décor, sur enduit, est ocre rouge foncé sur fond blanc. Le deuxième décor, sur badigeon, présente quelques fragments gris sur fond blanc. Puis viennent les strates 3, 4 et 5

3. et une litre funéraire de 42 cm de haut, comportant une couronne, et dont le haut se situe à

323 cm du sol au mur Sud.



3. Détail du haut de la litre et d'un fragment de couronne au mur Sud



4. Mur Sud : positionnement des sondages indiquant le haut et le bas de la litre funéraire qui se poursuit sur le chapiteau et l'ogive, ainsi que dans l'ébrasement gauche de la fenêtre

Curieusement, au mur Est, de part et d'autre de l'autel, on retrouve un bandeau gris, surmonté de festons noirs. Le haut de ce bandeau est situé à 202 cm du sol. S'agit-il d'un complément à la litre funéraire, de la partie inférieure du décor figuré, ou de tout autre décor?



5. Sondage à gauche de l'autel
Le bas de la bande grise est lacunaire



6. Sondage à droite de l'autel
Détail du sondage révélant les mêmes feston noirs. Le bas est lacunaire

Mur Est, à gauche de l'autel : motif gris et noir (3) retrouvé sous le badigeon mauve (5) et le badigeon beige (4), et sur un badigeon crème (2) et un fond ocre jaune sur enduit (1). Ce motif a son pendant du côté droit de l'autel.



7. Détail sur les festons noirs à gauche de l'autel

Les enduits du mur Ouest ont été réparés, dans un premier temps par un enduit très chargé en sable (photo ci-dessous) puis par un enduit au ciment.



8 et 9. Sondages au mur Ouest révélant un enduit très sableux posé en surépaisseur

Les sondages réalisés à la voûte n'ont révélé aucun décor ni aux ogives, ni à la clef de voûte, ni sur les voutains qui sont enduit d'un mortier de chaux différent de celui des voûtains du chœur. Cet enduit s'avère cohérent bien qu'il présente au Nord-Ouest des boursouflures dues à des infiltrations d'eaux pluviales et au voûtain Est une zone qui sonne creux.

A la voûte, les couches se superposent, chronologiquement, ainsi :

	<p>10 . Pour les voûtains</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Un mortier de chaux et sable 2. une fine couche de plâtre servant de fond à 3. un badigeon bleu, visible actuellement
--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<p>11. Pour les ogives :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. la pierre 2. une sous couche blanche 3. un badigeon jaune un badigeon beige
-----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

CHAPELLE NORD

Deux sondages réalisés au mur Est, de part et d'autre de l'autel et l'examen des parties dégagées par des chutes d'enduit prouvent que, comme dans la chapelle Sud il y a eu un décor figuré. Mais ce mur, fissuré, a été ré enduit tout autour de l'autel par un enduit grumeleux.



1. Près du chapiteau Nord-Est



Sondages 12 à 14

2. A gauche de l'autel



3. A droite de l'autel

La photo 1. montre les traits ocre rouge d'un décor figuré

La stratigraphie de la photo 2 montre chronologiquement :

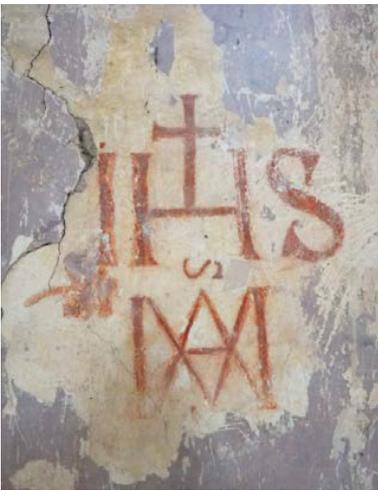
1. un mortier de sable et chaux
2. un badigeon crème
3. un badigeon gris pâle
4. un badigeon crème beige
5. un badigeon ocre jaune sur son apprêt blanc
6. l'actuel mauve

La stratigraphie de la photo 3 montre, chronologiquement :

1. un dessin à l'ocre rouge souligné de noir sur son enduit de chaux
2. une fine couche de plâtre
3. un ocre jaune très friable
4. l'actuel badigeon mauve

Le mur Nord présente un monogramme peint en rouge, à fresque, sur un enduit fin, proche de l'enduit ancien des voutains du chœur

Le mur Nord présente un monogramme peint en rouge, à fresque, sur un enduit fin, proche de l'enduit ancien des voutains du chœur



15. Monogramme du nom de Jésus et monogramme marial Ave Maria

Le mur Ouest, très fissuré, a été ré enduit en surépaisseur tout autour de la pierre commémorative aux morts de la famille de Morey depuis 1736 jusqu'à 1871. Les lacunes de badigeon mauve révèlent un enduit à la chaux identique à celui des voûtains de la chapelle Sud.

CHŒUR

Les sondages ou examen des lacunes du dernier décor révèlent :

1. Un sous-enduit grossier et un enduit de chaux lisse portant, vraisemblablement peint à fresque, un décor figuré comportant de l'ocre rouge, de l'ocre jaune, du vert et des dessins noirs



16 . 1er décor au voûtain Sud : détail de la main traits de l'ange



17 . Détail sur le rouge, le vert, les noirs et le fond blanc



20, 21 et 22 Détails sur le décor des ogives

Datant de la même époque, le décor des ogives comprenant un plat ocre rouge, de l'ocre jaune pour les gorges et un motif de festons ocre rouge qui empiète légèrement sur l'enduit des voûtains.



*18. Voûtain Sud, 1er décor : un grand ange qui semble peint à fresque
(et à droite de l'aurole deux fragments de rayon brun)*

Au mur Sud du chœur, appartenant à cette même époque de décor un personnage à gauche de la fenêtre, avec une auréole, et un personnage à droite. Le mur est cerné d'un bandeau rouge qui court le long du voûtain



23. Détail d'un décor figuré au mur Sud, à droite de la fenêtre



24 et 25. Détails d'un décor figuré, au mur Sud, à gauche de la fenêtre

2. Un badigeon crème rosé que l'on retrouve dans tous les sondages
3. Des rayons ocre jaune et bruns peint sur badigeon et entourant la clef de voûte. Ces rayons pourraient figurer une gloire baroque.



26. Gloire baroque (?) venant autour de la clef de voûte

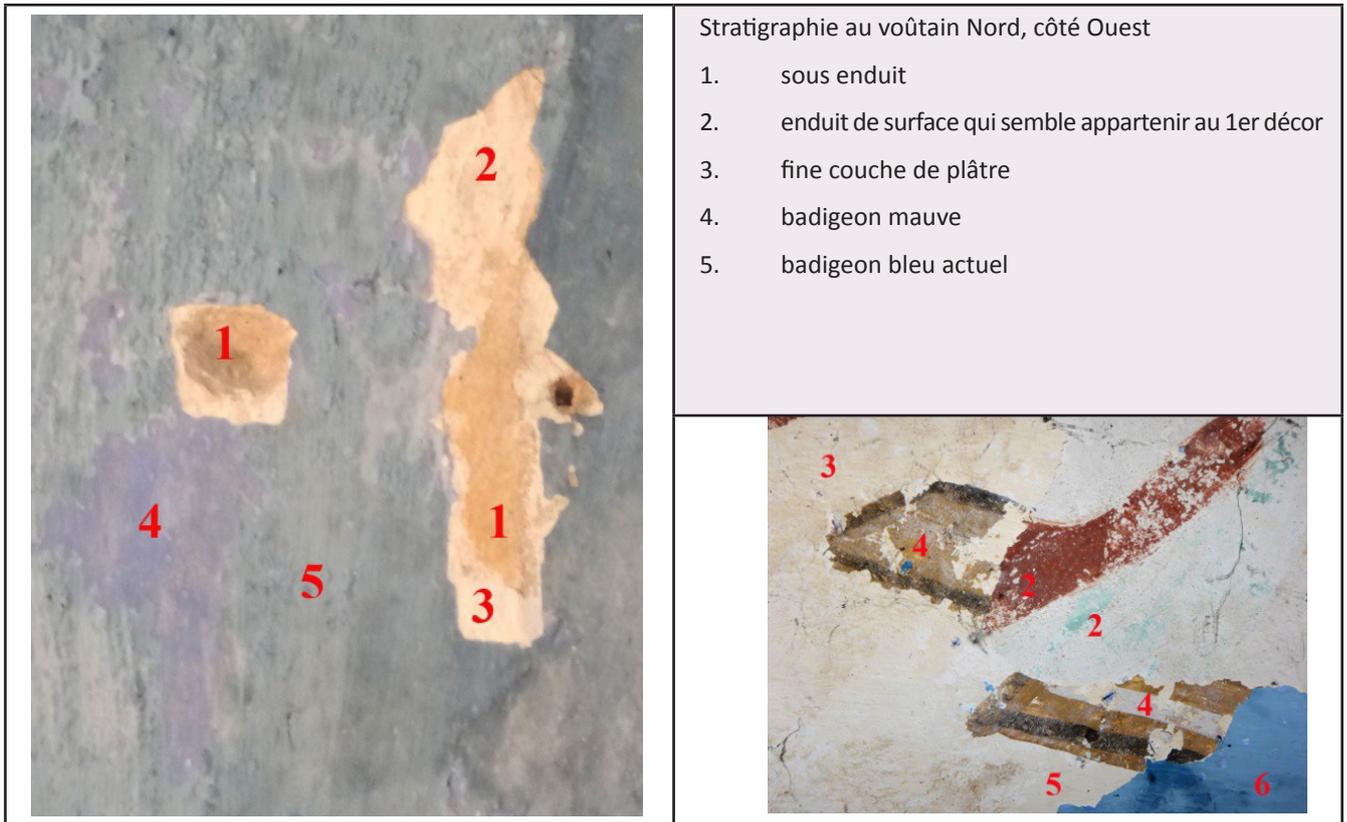


27. détail d'un rayon de la Gloire

28. Superposition des décors au voûtain Sud :

1. Sous-enduit
2. Enduit et 1er décor
3. Sous couche du 2ème décor
4. 2ème décor : rayons marrons
5. Fine couche de plâtre
6. badigeon mauve (non visible) puis actuel badigeon bleu





Stratigraphie au voûtain Nord, côté Ouest

1. sous enduit
2. enduit de surface qui semble appartenir au 1er décor
3. fine couche de plâtre
4. badigeon mauve
5. badigeon bleu actuel

29

30

4. Un badigeon mauve sur une fine couche de plâtre (n° 4 ci dessus)
5. L'actuel badigeon bleu

La clef de voûte a été repeinte à l'aide de couleurs modernes



31

RÉCAPITULATIF ET CONCLUSIONS :

Les sondages attestent bien de la présence d'un premier décor figuré, peint apparemment à fresque sur enduit de chaux. Mais aucune datation ne peut être avancée car les parties dégagées sont trop fragmentaire, mis à part le grand ange du voûtain Sud.

Ce décor est encore présent à la voûte et au mur Sud du chœur, au mur Est de la chapelle Sud et sur les portions d'enduit conservées au mur Est de la chapelle Nord et peut être au mur Nord sui porte le monogramme.

Les enduits à la chaux sur lesquels est peint ce décor, bien que fracturés et malgré les pertes, sont dans l'ensemble correctement appliqués sur l'appareil. Les soulèvements décelés sont limités.

Un décor postérieur s'apparentant à une Gloire, peint sur badigeon, est visible autour de la clef de voûte du chœur.

La chapelle Sud présente des vestiges d'une litre funéraire peinte sur badigeon au mur Sud. D'autres motifs noir et gris ont été peints sur badigeon au mur Est. Mais il est difficile de savoir s'ils font partie de la litre ou s'il s'agit de motifs autres.

Dans la chapelle Nord, un double monogramme est tracé en rouge, à fresque sur enduit de chaux, sur le mur Nord. L'enduit de ce mur s'apparente à celui que l'on trouve à la voûte du chœur. Il est très fracturé, comme les enduits plus tardifs (?) de la voûte, vraisemblablement par des mouvements dans le bâtiment.

Viennent ensuite deux ou trois périodes de badigeon, la dernière correspondant aux rechapis beige des arcs et des ogives. Ce rechapis est postérieur au décor peint au XXe siècle à la chaux, sur badigeon, avec des motifs au pochoir encore présent dans la nef.

La conservation de l'actuel décor dans la nef est envisageable mais il faudra supprimer les enduits au ciment ou au mortier bâtard qui sont venus remplacer les parties atteintes par les remontées capillaires à la base des murs.

Pour les décors anciens il est souhaitable d'envisager une campagne de dégagement et de consolidation des enduits. Un projet de restauration des intérieurs de l'église ne pourra être proposé qu'après cette étape.

5- SOURCES BIBLIOGRAPHIE

- Livre de Hubert Colin Eglises Romanes en Lorraine Tomes III, 1984
- Communes de la Meurthe de H Lepage 1843
- Fond sur l'église de Morey conservé au service de l'inventaire
- Archives Départementales de Meurthe et Moselle
- Cadastre napoléonien AD 54 1926W16
- Archives de travaux Wo 2384 AD 54